

PRÉSENTATION DU MÉTIER / DES MÉTIERS VISÉS

- ✓ **Filière** : Sociale
- ✓ **Reconnaissance** : Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 5 (bac+2) ([RNCP37274](#))
- ✓ **Date d'enregistrement** : 21/11/2022
- ✓ **Code (s) NSF** : 332t - Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif.
- ✓ **Code(s) ROME** : K1801 – Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle
- ✓ **Formacode** : 44569 : Conseil Insertion Professionnelle ; 33091 : Gestion prévisionnelle emplois compétences
- ✓ **Descriptif** :

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

Le CIP accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie ses atouts, ses freins, ses motivations et ses compétences pour élaborer avec elle progressivement un diagnostic partagé de sa situation.

Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides. Il travaille en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial avec des structures et des acteurs de son territoire d'intervention qu'il a identifiés. Il rend compte de son activité à sa structure et aux prescripteurs et en assure le traitement administratif à l'aide d'outils bureautiques et numériques.

Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, le CIP définit avec elles lors d'entretiens individuels centrés sur la personne, des parcours d'insertion adaptés à leurs projets, leurs ressources et leurs besoins. Ces parcours sont structurés en étapes que le CIP réajuste en fonction de la progression effective des personnes et des évolutions de l'environnement socio-économique. Il les suit dans la réalisation de leurs parcours en utilisant les services numériques adaptés et contribue à la levée des freins rencontrés. Il conçoit, prépare et anime différents ateliers sur des thèmes liés à leur parcours d'insertion. Le CIP analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

A partir de l'analyse de son territoire et dans une démarche projet, il prend contact avec des employeurs pour développer des modes de coopération. Il aide et conseille des employeurs pour le recrutement et l'intégration de différents publics depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mobilisation des mesures et prestations adaptées. Il définit des modalités de collaboration avec les employeurs et contribue à l'insertion durable des publics dans l'emploi. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.

Le CIP inscrit ses activités dans les missions de sa structure et respecte les principes éthiques du métier. Suivant son contexte de travail, il peut se spécialiser dans un champ spécifique de l'insertion. Autonome dans le déroulement de ses interventions, il est placé sous la responsabilité hiérarchique du directeur de la structure ou du chef de service.

Il intervient dans les locaux de son organisme et selon ses missions dans ceux des partenaires ou en entreprise. Le CIP est en contact principalement avec le public de sa structure (jeunes, travailleurs en situation de handicap, demandeurs d'emploi, salariés, cadres, seniors, bénéficiaires des minima sociaux, personnes sous main de justice...). Il travaille seul ou en équipe et entretient des liens permanents avec les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle.

- ✓ **CERTIFICATION** : Titre professionnel de niveau 5 – Certification attribuée par le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion.

Pour plus d'informations sur les taux : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Taux de réussite de l'examen	Taux de satisfaction	Taux d'insertion dans l'emploi	Taux d'interruption en cours de formation
80%	92.50%	57.50%	14%

- ✓ **Les emplois / débouchés** : Le CIP intervient dans les secteurs :
 - **Secteur public et structures assurant une mission de service public** : Pôle Emploi, collectivités locales, territoriales, maisons de l'emploi, missions locales...
 - **Le secteur de l'économie sociale et solidaire** : Structures d'insertion par l'activité économique, ateliers et chant d'insertion, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle...
 - **Le secteur privé** : entreprise de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.
- ✓ **Les types d'emplois accessibles sont les suivants** : Conseiller.e en insertion professionnelle, Conseiller.e en insertion sociale et professionnelle, Conseiller emploi formation, Conseiller à l'emploi, Chargé d'accompagnement social et professionnel, Chargé de projet d'insertion professionnelle, Accompagnateur socioprofessionnel
- ✓ **Poursuites de formation** : Licence professionnelle intervention sociale (bac+3) ; Bachelor Ressources Humaines ; Titre professionnel Négociateur/trice technico-commercial.e

PUBLICS

- Tous publics bénéficiaires d'un diplôme de niveau 4 : baccalauréat ou diplôme équivalent (titre professionnel de niveau 4, DAEU)

PRÉREQUIS

- ✓ Avoir un réel intérêt pour la profession visée
- ✓ Avoir une facilité pour communiquer et des dispositions pour les relations humaines
- ✓ Qualités requises : Réactivité, organisation, gestion des émotions, patience, qualité d'écoute, implication, esprit de synthèse, empathie
- ✓ Niveau souhaité : diplôme de niveau 4
- ✓ Conditions particulières : vaccinations à jour

CONTENUS

- ✓ **Objectif** : Permettre à chaque apprenant de devenir un professionnel qualifié et compétent dans le domaine visé.

1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé :

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle :

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle :

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable

Compétences transversales de l'emploi :

- Intégrer la prévention des risques professionnels dans son travail

✓ MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Documentation pédagogique, supports de cours, exercices pratiques, mises en situation, ateliers, pédagogie active et différenciée

✓ STAGES PRATIQUES :

- Des périodes de stage en entreprise sont prévues, après chaque module, afin de compléter les apports de formation par une pratique professionnelle de terrain. Les durées des 3 périodes de stage sont respectivement 3 semaines, 4 semaines, et 3 semaines.

Les aspects liés au développement durable et aux valeurs républicaines sont traités tout au long de la formation :

- Responsabilité sociale et citoyenneté, prise en compte des enjeux du Développement Durable, du principe d'égalité femme/homme, du principe de non-discrimination et d'égalité des chances sont abordées de manière régulière et selon le contenu de formation imposé par le référentiel de l'examen.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- ✓ **Lieu de la formation :** 164, Bd Mireille Lauze, parc Florian, Bat B, 1^{er} étage 13010 Marseille.
- ✓ **Date :** 3 février 2025 au 27 janvier 2026
- ✓ **Durée :** 12 mois en formation continue (1092 heures).
- ✓ **Accès PMR :** *les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter afin d'envisager les modalités d'organisation*
- ✓ **MODALITES D'EVALUATION du TP :**
 - Mise en situation professionnelle (45 mn)
 - Entretien technique (40 min)
 - Questionnement à partir de production(s)
 - Dossier Professionnel rédigé en cours de formation
 - Evaluations en Cours de Formation (livret des ECF)
 - Les différentes épreuves permettent aux jurys de vérifier le niveau de maîtrise du candidat sur l'ensemble des compétences pour l'exercice des activités visées.

✓ Validation par blocs de compétences :

La validation du titre professionnel CIP peut s'opérer par bloc de compétences, les trois CCP pouvant être validés indépendamment les uns des autres

CONDITIONS D'ADMISSION à l'organisme de formation

- ✓ Information collective avec préinscription
- ✓ Présentation du dossier d'inscription (CV, lettre de motivation etc.)
- ✓ Tests/Positionnement
- ✓ Entretien de motivation de 30 minutes (Parcours, motivation, projets, expériences professionnelles, stage, bénévolat)

COÛT DE LA FORMATION

- ✓ Formation pouvant être financée via le CPF, l'employeur, ou aides de Pôle Emploi, et aides de la Région Sud
- ✓ Tarif : 7211 €

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- ✓ Conditions particulières : Visite médicale, vaccination à jour

MODALITÉ D'INSCRIPTIONS ET CONTACT :

- ✓ Adresse administrative : 3, Rue Jean Eugene Paillas, 13010 Marseille.
Tél : 04 91 75 11 68 – accueil@sudformation13.fr, <https://sudformation13.fr>
- ✓ Dates des informations collectives :
 - ✓ Lundi 4 novembre 2024
 - ✓ Vendredi 6 décembre 2024
 - ✓ Vendredi 10 janvier 2025
- ✓ Adresse lieu des informations collectives : 164, Bd Mireille Lauze, parc Florian, Bat B, 1^{er} étage 13010 Marseille.
Tél : 09 86 78 22 05 - cfa.sudformation13@gmail.com.
- Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Accueil : tous les jours du lundi au vendredi dès 8h30
- ✓ Référent formation/Référent mobilité nationale et internationale :
- ✓ Référente handicap : Badiha LARIBI – referente.handicap.sudformation@gmail.com – 06 61 01 82 71